CERTIFICAT D'ANIMATEUR EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

10ÈME ÉDITION

CAPI 2026/2027

Le CAPI est un programme de formation, sanctionné par un certificat, fourni par l'Académie Marocaine de la Propriété Industrielle et Commerciale (AMAPIC), service de formation de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC) en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI).

Lancement : 02/11/2026

Clôture : Mai 2027

Académie Marocaine de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (AMAPIC)

Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les bases juridiques permettant de protéger et valoriser ses actifs immatériels
- Répondre aux besoins des entreprises, des professionnels et des particuliers qui souhaitent développer leurs compétences dans le domaine de la propriété industrielle et améliorer leur efficacité dans la gestion et la valorisation des actifs immatériels : brevets d'invention, marques, designs, indications géographiques et appellations d'origine
- Maîtriser les outils de la protection, assurés par les systèmes d'enregistrement et de la recherche
- Connaitre les mécanismes de défense des droits de la propriété industrielle et commerciale
- Maîtriser d'une manière globale les enjeux de la propriété industrielle pour le développement de l'entreprise
- Disposer de ressources qualifiées permettant de tirer profit des avantages que présente une utilisation efficace de la propriété industrielle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

PHASE 1 : « Tronc Commun », qui a pour objectif de développer des connaissances de base sur la propriété industrielle, organisée en 4 modules.

- **PHASE 2 :** visant à approfondir les connaissances acquises lors de la première partie de la formation selon les deux options proposées « Branding » ou « Technologie ».
- Option « Branding » structurée autour de deux modules plus avancés et spécialisés autour des marques.
- Option « Technologie » structurée autour de deux modules plus avancés et spécialisés en brevets d'invention.
- **PHASE 3 :** modules complémentaires « SERVICES ET PRESTATIONS PI » relatifs aux processus de gestion, tenue des registres, services d'information et l'action d'accompagnement et prestations à valeur ajoutée. Le but de cette partie est d'étoffer la formation ainsi que les notions acquises par des notions plus pratiques sur la gestion et le management de la PI d'une manière générale.
- **PHASE 4 :** Training à l'examen final, qui vise à aider les participants dans la préparation de l'examen final à travers des séances pratiques avec les formateurs.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documentation et supports pédagogiques, papiers et électroniques transmis aux stagiaires à la fin de chaque module de formation.
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux de chaque thème abordé.
- Echanges d'expériences.
- Jeux de rôle.
- Travaux pratiques.
- Visites d'entreprise.

INTERVENANTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- Experts de l'OMPIC.
- Experts en Propriété Industrielle marocains et étrangers.
- Conseillers en Propriété Industrielle.
- Consultants en management de la Propriété Industrielle.

PHASE 1 : TRONC COMMUN

Module 1 : Initiation à la propriété (En ligne à travers la plateforme « elearning.amapic.ma »)

Objectifs pédagogiques :

- Initiation aux notions de base de la propriété intellectuelle (brevets d'invention, marques, dessins et modèles industriels et droit d'auteur), en particulier les définitions et les avantages de la protection ;
- Comprendre et se familiariser avec le cadre légal national et international de la propriété intellectuelle.

Module 2 : Systèmes de protection des signes distinctifs: Marques, Dessins et Modèles Industriels, Indications géographiques et appellations d'origine

Objectifs pédagogiques :

- Maîtrise des notions de base du système de protection des signes distinctifs ; marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques et appellations d'origine au niveau national, régional et international ;
- Comprendre les principales procédures de dépôt des signes distinctifs au niveau national, régional et international.

Module 3 : Systèmes protection des Brevets d'invention

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les enjeux et principes du système de protection des brevets d'invention (définitions, critères de brevetabilité, exception à la brevetabilité, …) ;
- Comprendre les principales procédures de dépôt d'une demande de brevet d'invention au niveau national, régional et international.

Module 4 : Information, exploitation de la propriété industrielle

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les bases de données relatives aux titres de la propriété industrielle (brevets d'invention, marques et dessins et modèles industriels) ;
- Présenter les moyens et techniques de recherche dans les bases de données, avec illustration par des exemples pratiques.

Module 5 : Traités internationaux et défense des droits de propriété industrielle

Objectifs pédagogiques :

- Présenter le diaporama international des principaux traités et conventions qui régissent les systèmes de protection de la propriété industrielle et commerciale (Convention de Paris, ADPIC, PLT, TLT, DLT, traité de Singapour…etc.) ;
- Initier les participants aux mécanismes d'exploitation et de défense des droits de la propriété industrielle.

Evaluation du tronc commun :

Une évaluation finale des connaissances acquises dans la phase 1 du CAPI est organisée sous forme d'évaluation écrite.

PHASE 2 : SPECIALITÉS

SPECIALITE « BRANDING »

Module B1 : Création et développement des marques Objectifs pédagogiques :

- Maitriser le langage marketing en relation avec la création des marques : Naming, Branding, Co-Branding…etc.
- Comprendre la différence entre ces notions et leurs impacts sur le processus de développement des marques.

Module B2 : Management, exploitation et défense des droits en matière des signes distinctifs

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les différents moyens de management des signes distinctifs (marques, dessins et modèles industriels, des noms de domaine, des marques sur Internet) ;
- Présenter les différentes mesures préventives pour la lutte contre la contrefaçon et les actions en justice en illustrant tous ces aspects par des cas pratiques.

Module B3 : Exploitation, contrats et accords en matière de signes distinctifs

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les différents types de contrats, notamment les contrats de cession ou de licence des droits relatifs aux signes distinctifs ;
- Présenter également le système de franchise en illustrant l'ensemble des points par des exemples pratiques.

SPECIALITE « TECHNOLOGIE »

Module T1 : Rédaction des demandes de brevets d'invention Objectifs pédagogiques :

- Maitriser les outils et techniques de rédaction d'une demande de brevet d'invention, en éclaircissant la structure d'un document de brevet qui sera illustrée par des exemples pratiques et des cas d'étude ;
- Comprendre et se familiariser avec la structure d'un rapport de recherche.

Module T2 : Exploitation, management, contrats et accords en matière de brevets d'invention

Objectifs pédagogiques :

- Présenter les différents types de contrats, notamment le contrat de recherche & développement, les contrats de cession ou de licence des droits de brevet d'invention, afin de gérer le transfert de technologie et le management de la propriété industrielle au sein d'une entreprise ;

Module 3 : contrats et accords en matière de brevets d'invention

Objectifs pédagogiques :

- Présenter le contrat de confidentialité, les contrats de laboratoires et les inventions de salariés, en illustrant l'ensemble des points par des exemples pratiques.

Evaluation de la partie spécialité :

Une évaluation finale des connaissances acquises dans la phase 2 du CAPI est organisée sous forme d'évaluation écrite.